GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Représentation permanente auprès de
l'Office des Nations unies et des autres
organisations internationales à Genève

53ème session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 10 – Dialogue interactif sur le rapport du Secrétaire Général sur la situation des droits de l'homme dans la République autonome de Crimée et la ville de Sébastopol (Ukraine) temporairement occupées

Intervention du Luxembourg

12 juillet 2022

Monsieur le Vice-Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne et remercie le Haut-Commissaire ainsi que la mission d'observation pour son rapport.

Alors que nous venons de passer les 500 jours depuis l'invasion injustifiée et illégale de la Russie de l'Ukraine, l'horreur devenue quotidienne en Ukraine nous montre que pour les forces russes, aucune tactique, aucune violation des droits humains, aucun subterfuge n'est exclu pour faire durer l'agression contre l'Ukraine. Les attaques et bombardements de l'armée russe contre la population et des infrastructures civiles ou encore la déportation forcée d'enfants ukrainiens en témoignent.

En Crimée temporairement occupée, le calvaire imposé à la population civile dure désormais depuis plus de neuf ans, et le rapport du Haut-Commissaire documente pour la période indiquée de nombreux nouveaux cas de tortures, de détentions arbitraires, de disparitions forcées, de violences sexuelles, et d'autres traitements cruels et inhumains. Ma délégation se joint au Haut-Commissaire en appelant la Russie à respecter incessamment les obligations qui lui incombent au titre du droit international et des droits humains, notamment de la Charte des Nations Unies. Nous appelons la Russie à se retirer sans délai de tous les territoires internationalement reconnus de l'Ukraine.

Le Luxembourg salue enfin le travail continu et inlassable de la mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine depuis neuf ans. Si la Russie était sincère dans ses affirmations, elle aurait coopéré pleinement avec le mécanisme depuis 2014.

Monsieur le Haut-Commissaire,

Que pouvons-nous faire de plus pour soutenir les défenseuses et défenseurs des droits humains en Crimée ?

Je vous remercie.

(258 mots – 1m30s)